

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 60
Membres absents : 18
Procurations : 07

Séance du 26 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du mois de mars, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/03/2025
Date de transmission : 31/03/2025
Date de mise en ligne : 01/04/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FREY Jean-Marc, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme GOEPFERT Sylvie, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. BAUMLIN Christian (pouvoir à Mme KUNTZ Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Serge (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, M. RIBSTEIN André, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, M. ZINNIGER Roger

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

7^{ème} QUESTION

Attribution de fonds de concours

(DELIBERATION n°2025-046)

Par délibérations du 26 mai 2021 et du 26 juin 2024, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a approuvé le règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pouvant être versés à ses communes membres.

En se référant à ce règlement et sur avis favorable du Bureau, il est proposé au Conseil de Communauté d'attribuer les fonds de concours sur l'enveloppe normée suivants :

01. Un fond de concours de 2 583,00 € HT à la commune de HEGENHEIM pour financer le remplacement de luminaires d'éclairage public. Ces travaux, d'un montant global de 5 166,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

02. Un fond de concours de 29 518,03 € HT à la commune de MAGSTATT-LE-BAS pour financer le remplacement de la chaudière de l'église. Ces travaux, d'un montant global de 84 278,06 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

03. Un fond de concours de 11 198,50 € HT à la commune de SIERENTZ pour financer le remplacement de luminaires d'éclairage public. Ces travaux, d'un montant global de 44 794,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

04. Un fond de concours de 6 220,55 € HT à la commune de SIERENTZ pour financer l'aménagement d'un parcours de santé. Ces travaux, d'un montant global de 24 882,22 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies d'aménagement et aménagement d'aires de jeux ».

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 31 mars 2025

La Secrétaire de séance,



Pascale SCHMIDIGER

Le Président



Jean-Marc DEICHTMANN

